



Forêt-Bois • Énergie

## Le bois, une énergie de proximité

Faire le choix de se chauffer au bois, c'est choisir une énergie renouvelable et locale. Des enquêtes menées dans le cadre de l'observatoire du bois d'industrie et du bois énergie du Grand Est montrent que le bois est une énergie de proximité.

L'observatoire du bois d'industrie et du bois énergie du Grand Est permet de suivre l'évolution de la production et de la consommation de ces types de bois depuis 2006. C'est un outil basé sur des enquêtes, dont les dernières données seront publiées courant octobre. Parmi les questions posées aux producteurs de bois énergie du territoire, celle de la distance de livraison permet

d'évaluer la distance moyenne que parcourt ce combustible depuis son site de production (ou de récolte) jusqu'au consommateur final.

### Le bois en bûche

Le marché du bois bûche est le premier consommateur de bois énergie du Grand Est. Toutefois, les filières d'approvisionnement sont difficiles à appréhender. Les professionnels de la transformation et de la vente du bois bûche ne représentent qu'une partie des circuits d'approvisionnement possibles. Ainsi, le bois bûche peut être autoconsommé, délivré par les communes via les



Le bois est une énergie renouvelable disponible localement. © Fibois Grand Est

affouages ou vendu à des particuliers via les cessions. Il est parfois aussi acheté directement auprès des propriétaires privés, exploitants agricoles ou acheté hors des circuits commerciaux déclarés. Le volume total de bois bûche vendu dans le cadre de relations commerciales est alors difficilement quantifiable.

Parmi les professionnels ayant répondu à l'enquête, les Alsaciens par exemple revendent 91% de leur bois en bûche sur le Bas-Rhin et le Haut-Rhin et leur rayon de livraison moyen est de 30 km.

### Le granulé de bois

Les granulés sont fabriqués grâce à un processus industriel hautement technologique, par le biais d'une compression de sciures à haute température. En Alsace, le granulé de bois est fabriqué à 95% à

partir de connexes de la 1ère transformation du bois. Les 5% restants proviennent de connexes de la 2e transformation et/ou de bois de récupération propres. Plus précisément, les connexes de 1ère transformation sont les chutes de bois issues du sciage des grumes. Seules les sciures sont utilisées pour fabriquer les granulés.

Le rayon de livraison moyen des granulés de bois est de 70 km d'après les professionnels ayant répondu à l'enquête.

Ces deux types de combustibles répondent bien à une logique de proximité, ce qui représente un véritable atout en comparaison aux énergies fossiles.

Claire Junker,  
Fibois Grand Est  
tél. 03 88 19 17 19  
claire.junker@fibois-grandest.com

Coin du BIO • Journée Alternatives durables en viticulture

## Retour sur la journée d'échanges du réseau Dephy

L'Inrae, la Chambre d'agriculture Alsace et Bio en Grand Est ont organisé en juillet une journée d'échanges sur les travaux menés dans les réseaux Dephy sur les alternatives durables en viticulture, qui a rassemblé plus de 80 personnes. L'occasion de présenter des témoignages de vignerons utilisant des plantes et aussi des résultats d'essais sur les biocontrôles pour soigner la vigne.

L'inrae participe au projet Biocontrôle et équilibre de l'écosystème vigne (BEE) qui propose de développer une démarche agroécologique de la culture de la vigne afin de favoriser l'action des biocontrôles. Ces derniers sont des produits de lutte d'origine naturelle ou reposant sur des mécanismes naturels. Ils ont des profils écotoxicologiques intéressants : ils représentent un risque minime pour l'utilisateur et l'environnement. De ce fait, ils sont exemptés de certaines dispositions réglementaires comme l'exemption de ZNT Riverains. Cependant, tous ne sont pas utilisables en AB. Ce projet prévoit l'utilisation de produits de biocontrôle et des modèles de prévision des risques pour le mildiou et l'oïdium (Potential System) pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. Les premiers résultats montrent que les biocontrôles représentent une solution intéressante contre le mildiou en cas de pression modérée. Cependant, les stimulateurs de défense des plantes utilisés seuls n'ont pas présenté une efficacité suffisante.

### Une plante maîtresse : l'achillée millefeuille

Corinne Diemunsch, viticultrice à Balbronn, utilise de nombreuses plantes lors des traitements



Échanges durant la journée Alternatives durables en viticulture. © BioGrandEst

phytosanitaires : ortie, préle, origan, consoude, lavande, tanaisie... L'achillée fait partie des plantes maîtresses quelle utilise régulièrement. Utilisée en tisane ou en macération à froid, elle est considérée comme un éliciteur qui permet aussi de renforcer l'action des autres plantes. En cas de stress hydrique, Corinne cueille les fleurs fraîches en été pour aider la vigne à mieux résister à la sécheresse. Il faut cependant veiller à les cueillir le matin après la rosée.

Pour en savoir plus sur les préparations à base de plantes, le guide « Protéger la vigne avec les plantes » est téléchargeable sur le site internet de Bio en Grand Est.

Sylvia Ribeiro,  
Bio Grand Est  
tél. 06 41 56 94 56 - sylvia.ribeiro@biograndest.org

Marianne Grunenwald,  
Chambre d'agriculture Alsace  
tél. 06 04 67 80 26  
marianne.grunenwald@alsace.chambagri.fr

Coopération transfrontalière  
Projet Agro Form

## Focus sur les pratiques agroécologiques innovantes

Le projet Agro Form s'est achevé mardi 15 septembre par une conférence de presse en ligne qui a présenté les résultats recueillis sur 3 ans dans son réseau trinational d'exploitations engagées dans la transition agroécologique.

Le premier volet du projet, cofinancé par le programme européen Interreg Rhin supérieur, concernait la mise en place d'un réseau de quatre groupes d'exploitations (grandes cultures, viticulture, arboriculture et production de légumes) particulièrement performantes en matière d'agroécologie pour des échanges sur leurs pratiques innovantes.

Après trois années de rencontres, les principaux acquis des quatre groupes ont été mis en forme dans des flyers de synthèse des résultats disponibles sur le site [www.agroecologie-rhin.eu](http://www.agroecologie-rhin.eu).

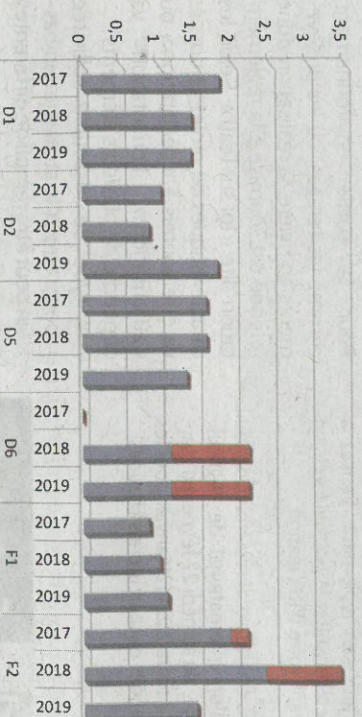
Pour mesurer l'intensité du recours aux produits phytosanitaires et sa variabilité pluriannuelle, l'indicateur de fréquence de traitement a été calculé chaque année et pour

chaque exploitation (exemple du maïs grain dans le graphique). Le rendement et la marge brute ont été aussi relevés pour vérifier que les exploitations conservent de bonnes performances économiques alors que le recours aux engrais chimiques et produits phytopharmaceutiques est réduit ou totalement écarté (agriculture biologique).

Les résultats observés dans ce réseau transfrontalier indiquent qu'il est bien possible de concilier réduction des intrants chimiques et performances agronomiques et économiques.

Le second volet du projet Agro Form consistait en un réseau d'échanges entre représentants d'établissements publics de l'enseignement agricole et à la construction commune de supports pédagogiques pour aider à accélérer la transition agroécologique dans nos territoires. La valorisation de ces alternatives identifiées comme reproductibles et fiables va permettre d'essaimer par la formation initiale et professionnelle auprès des apprenants.

Hervé Clinkspoor,  
Chambre d'agriculture Grand Est  
tél. 03 89 20 97 70  
herve.clinkspoor@grandest.chambagri.fr



Le maïs est une culture peu gourmande en phytosanitaires.

Les herbicides en constituent le poste principal. Il est possible de désherber un maïs avec un IFT de 1 à 1,5, voire inférieur à 1.

Contre la pyrale, une majorité utilise la lutte biologique avec des trichogrammes ou fait l'impasse. L'utilisation d'insecticide résulte, soit d'un choix personnel, soit des conditions de l'année.

Conseil de saison - Grandes cultures

## Lutte prophylactique contre la pyrale

Pour limiter les risques en 2021, broyer bas et fin dès la récolte.

Les prospections pyrales sont en voie d'achèvement. Elles visent à déterminer l'infestation larvaire avant la récolte.

L'impulsion générale est celle d'une grande fluctuation des infestations sur les parcelles déjà inspectées : selon les secteurs, on passe de 0,02 à 0,56 larves par pied. Les risques de dégâts pour le maïs en cours et le maïs suivant éventuel sont importants au-delà de 0,25 larves/pied. Les larves migrent vers les racines de la plante au cours de l'automne pour se protéger pendant l'hiver.

Jean-François STREHLER,  
service Filières végétales  
tél. 03 89 08 97 60  
jean-francois.strehler@alsace.chambagri.fr